Boîtes d'alarmes d'incendie.

B Douane et N. Front. Canal et Decatur. Douane of Royale. 7 Blenville et Decatur. St-Louis et Royale. 12 Conti et Chartres. 13 Toulouse et Decatur. 14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres. 15 St-Philippe et Decatur. 16 Decatur et Hôpital. 17 Dumaine et Bourbon. 18 Dauphine et Hôpital. 19 Royale et Ursulines. 21 212 Dauphine, Pompe No 7. 23 St-Louis et N. Remparts. 24 Canal et N. Remparts. 25 Canal et Tchoupitoulas. 26 Canal et Camp. 27 Natchez et Tchoupitoulas. 28 Poydras et Sud Peters. \$2 Gravier et Magasins. 84 Poydras et Camp.

35 Perdido, près St-Charles; Pom-pe No 13. 36 Gravier et St-Charles. 37 Commun et Carondelet. 38 Canal et Baronne. 41 Union et Dryades. 12 Poydras et Remparts. 43 Girod et Remparts. 45 Magasina et Girod; Pompe No & 48 Lafayette et Delta. 47 Julie et Water. 48 Julie, entre Commerce et: Tchon. pitoulas.

St-Joseph et Sud Peters. St-Joseph et Camp. Julie et St-Charles. Magasins, près Poeyfarré, Pompe Calliope et Peters. Callione et Annonciation. Erate et Constance.

61 Calliope et Camp. 62 Calliope et Carondelet. 63 St-Charles et Erato. 64 Ave Howard et St Remparts. 65 Calliope et Freret. 67 Julie et Liberté. 68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse. 71 Ave. Tulane et S. Bassin, Sta-

tion de Police du ler Precinct. 72 Ave. Tulane, près S. Liberté. 3 Ave. Tulane et S. Claiborne. 14 Poydras et S. Claiborne. Poydras, près Freret. 76 Lafayette et Miro. 78 Palmyre et S. Roman. 81 Avenue Tulane et Dupré. 82 S. Broad et Palmyre. 83 Avenue Tulane et S. Tonti. 84 Erato et Magnolia. 85 Magnolia, entre Clio et Calliope

86 Erato et Franklin. 87 Terpsichore et Franklin. 91 Melpomène et Dryades; Pompe 92 Tête de la rue Thalle. 93 Hunter et Tchoupitoulas : Pom-

pe No 1. 94 Henderson et Front. Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12. 96 Race et Aunonciation. 97 Race et Magasins. 98 Terpsichore et Chippewa; 2me

Station de Poitce.

121 Religieuse et Market.

123 Melpomène et Camp. 124 St-James et S. Peters. 125 Felicité et Chippewa. 126 Felicité, près Orange. 127 Ste-Marie et Tchoupitoulas. 128 St-André et Fulton. 131 Terpsichore et Carondelet. 132 St-Anc ré et Magasins. 134 St-Charies Avenue et Felicité. 135 St-André et Dryades.

136 St-André et Magnolia; Pompe 137 Jackson et Bousseau; H. et L. Co. No 1. 138 Jackson et Laurel: Pompe No 22 142 Jackson et Colisée. 143 Annonciacion et Sorapuru.

145 Tchoupitoulas et Sorapuru. 146 Jackson et Carondelet. 47 Jackson et Liberté. 148 Première et Constance. 152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2. 153 Premiere et Howard. 154 Dryades et Deuxième. 156 Deuxième et Chestnut. 157 Troisième et Tchoupitoulas.

158 Quatrieme et Laurei. 162 Quatrième et Prytanée. 163 Quatrième et Dryades. 164 Avenue Washington et Chip 165 Washington et Camp, Pompe No 23. 167 Washington et Magnolia. 168 Sixième et S. Remparts.

171 Pleasant et Annonciation. 172 Septième et Fulton. 173 Neuvième et Magasins. 174 Harmonie et Tchoupitoulas. 175 Huitième et Chestnut. 176 Harmonie et Prytanée. 182 Harmonie et Carondelet. .92 Bassin près Conti, H & L No 4 .93 Canal et Marais.

194 N. Liberté et St Pierre. 195 Toulouse et Liberté. 213 Douane et N. Robertson. 214 St Louis et N. Villeré. 215 St Louis et N. Claiborne. 216 St Louis et N. Prieur. 217 Bienville et N. Derbigny. 18 Bienville et N. Johnson. 231 Canal et N. Rocheblave 234 Canal et N. Dupré. 235 Conti et N. Broad. 236 Canal et N. Génois. 237 Canal et N. Alexandre. 238 Bienville et avenue N. Hagan. 241 Douane et avenue Carrollton.

243 Alexandre et Chemin N. Metai-245 Esplanade et N. Bemparts. 246 Toulouse et Bourgogne. 247 St-Pierre et N. Claiborne : Pom-

pe No 21. 252 Dumaine et St-Claude; Pompe 253 Ursulines et Liberté. 254 Esplanade et Liberté. Chemin du Bayou et N. Clai-

borne. 257 Ursulines et N. Prieur. 261 Ursulines et N. Broad. 263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3 264 Ste-Anne et N. Miro.

265 Dumaine et N. White. 271 Esplanade et Dupré. 273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars. 274 Dumaine et avenue Hagan. 275 Esplanade et Bourbon.

281 Touro et Royale. 283 Bourbon et N. Remparts. 284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me procinct.

283 Touro et N. Villeré. 312 Annette et Marais. 314 Lapeyrouse et Clafforne. 315 N. Claiborne et St-Antoiné. 116 N. Clairorne et Champs Elysées 117 Français et Grant.

318 Français et N. Broad; Sterns'

321 Colombus et St-Claude. 324 Colombus et N. Roman. 325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars. 326 Lapeyrouse et N. Galvez. 327 Chemin du Bayou et N. Dorge-328 Entrée aux Fair Grounds, Rue

Sauvage. 341 Marigny et N. Peters. 342 Mandeylile et Marals. 345 Avenue Lafayette et Chartres. 346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Boch et Villeré,
Pompe No 8.

351 Mandeville et Marais. 352 Espagne et N. Remparts. 354 Bourgogne et Marigny. 356 Presse et N. Peters: N. E. Bailroad. 361 Clouet et Royale.

362 Louisa et Chartres. 364 Dauphine et Montégut. 365 Dauphine et Port; Pompe No 371 St-Ferdinand et St-Claude 372 Marais et Louisa.

374 St-Claude et Congrès. 381 Elmire et Bourgogne. 382 Louisa et Bourgogne. 391 Dauphine et Indépendance 392 Dauphine et Mazant. 412 Chartres et Mazant.

413 Pologne et N. Remparts; Station 415 Avenue Jourdan et Dauphine. 416 Elizardi et Dauphine. 417 Flood et N. Remparts.

418 Flood et N. Peters. 421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis. 423 Hancock et Dauphine. 426 Avenue Louislans et Tchoupi-

toulas. 427 Avenue Louisiana et Magasina. 428 Avenue Louisiana et Prytanéc. 431 Avenue Louisiana et S. Remparts.

432 Baronne et Constantinople. 435 Amelia et avenue St. Charles. 436 Campet Foucher. 437 Peniston et Colisée. 451 Aline et Laure ..

452 Austerlitz et Magasins. 453 Annonciation et Amelia. 461 Water et Peniscon. 462 Constantinople et Tchoupitou-

463 Annonciation et avenue Napo-471 Berlin et Magasins 7me precim Station de Police.

472 Marengo et Prytanée. 473 Milan et Saratoga. 481 Freret et avenue Napoléon. 482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11. 491 Colisée et Jena.

492 Cadiz et Tchoupitoulas. 512 Magasins et Valence. 513 Carondelet et Valence. 514 Valence et Saratoga. 16 Upperline et Prytanée; Statio

de Chars. 517 Laurel et Lyon. 518 Soniat et Tchoupitoulas. 521 Soniat et Magasins. 523 St-Charles et Dufossat. 5% Avenue Peters et S. Bemparta. A venue Peters et Prytanée. 527 Valmont et Chestnut. 531 Valmont et Laurel.

532 Tchoupitoulas et Octavie. 534 Laurel et avenua Nashville. 536 Magasins et Joseph. 541 Arabella et Perrier. 542 Avenue Nashville e St-Char-

A venue Palmer et Frere 561 St-Charles et avenue Henry Clay. 562 Hurst et Calboun.

563 State et Pitt. 571 State et Camp. 572 Avenue Henry Clay et Chestnut 612 Laurel et Avenue Henry Clay. 613 Tchoupitoulas et Webster, 614 Magasins et Walnut.

615 Broadway et St-Charles. 617 Broadway et Esther. Cherokee et Ann. 632 Burdette et Macarty. 634 Cherokee et Hampson.

635 Short et St-Charles. 641 Burdette et Zimple. 642 Hampson et Dublin. 643 Avenue Carrollton et Burthe. 661 Burdette et Hickory.

652 Leonidas et Burthe. 653 Cambronne et Oak.

712 Dublin et Poplar. 713 Jeannette et Joliet 714 Eagle et Popiar. 715 M. V. R. R. et av. Carrollton

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Elizabeth McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Oriéans—No 85.293—Division C—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduirs, dans les dix jours qui autvront la présente notification ses raisons (s'ils en ent ou peuvent es avoir) pour les que le compte final présente par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas appreuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greeffer — Frank McGloin, avocat.

Succession de Frank E. Scovell.

Succession de Mme H. W. Tillotson. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 84.310 — Division B — Avis est par le présent desué aux oréanciers de cette succes-ion et à toutes autres personnes intéressés d'avoir à déduire autres personnes intéressés d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s ils en out ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et sableau de distribution présentés par Adoifo Dugné, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distributes conformément audit compte. Par ordre de la Useur THOMAS CUNNELL Greffer – E. T. Florance avocst, 21 mai—21 25 30

Saccemion de David H. Brad'ey. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la prolase d'Orléans—Be 84.930—Division D. Avis est par le présent donné aux gréanciers de cette euccession et à toutes autres parsonnes intéresses d'avoir à déduire dans les dix jours qui aujeront la présente notification les raisons (fils en ent ou pentresse et avoir pour la présente notification les raisons (fils en ent ou pentresse et avoir pour les qualités de compte vent en avoir) pour lesquelles le compte précenté par Laurent J. Bradley, administateur de cette auccession, ne serait pas approuvé et hemologué et les fonds distribués conformément sadit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffer. obneten Armstrong, avocat. 14 mai-14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SMERIF ANNONOB JUDICIAIRE Vonto de Proprietés de valeur de Troisième Dietrict.

Sur la premiere propriété, les amélioratio portent le No manicipal 4529 rue Dan phine. Kremer.

Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orlènes —No 85,488—En vertu d'un writ de saisie et veute à moi adressé par l'Honorable Cour Uivile de District pour la paroisse d'Orlène, dans l'afficiere oi-dessus intitulés, le procédera à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Proprietés Foncieres, No 311 rue Baronse, entre les rues Union et Gravier, dans le bremter district de cette ville le JEUDI, 18 juin 1908, à midi, la propriété al-après décrite, à savetr:

1º Un terrain avec les l'atimese et améliors tions qui s'y brouvent, droits, passages et privilèges qui y appear ionnent situé dans le Troisseme District de cette ville, formant une partie de la propriété appartement aucienne ment à Manuel Andry, audessous de cette ville et mesurant, mesure américaine, trente sept pieds aix pouces de façade rue Dan, hine trents trois pieds huit pouces de profondeur aut une aliée ou passage environ vingt ciuq pieds de langeur, ouvranteur la rue Dauphine.

2º Quatre antres terrains située dans le mome untrict dans le earle No 236, b més 2º Quatre autres terrains citués dans le même uistrict dans le carré No 236, b rnés par les rues Bauphine, Bourgog-e, Kentucky et Mathida, et désignée comme terrains Nos c nq six sept et huit sur in plan lithographique dres è par l. H. Pil é, voyer, el 10 nuvembre 18°4, et anneré aun acte de vente a Mile Julie Quartin, elécuté pardovant W. Gastell, a cien notaire en cette vide, le ler mai 187h. Les terrains cinq et six so t con tigus i in à l'autre, et mesu ent comme suit : Le terrain (No 5) cinq vingt ha't pieds de face rue Dauphine, sur une profondeur entre lignes pars iétée de coast dinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et le terrain No 6, virgt cinq pil-da, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division du terrain No cinq, et une prefondeur de cent cinquante neuf pieds, dix souces et trois lignes de profondeur aux la ligne de division du terrain No cinq, et une prefondeur de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie lignes de du côté opposé vers la rue Mathide, et une ingreur a l'armère de trente pieds, quatre pouces et aix lignes. Les terrains sept et huit se touchent et meaurent comme suit: Le terrain No Sept, vingt neuf pieds, onze pouces et deux lignes de façade rue Bourgogne, cent cinquante neuf pieds, onze pouces et denne ligne de prefondeur sur la ligne de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds, dux pouces et trois lignes sur la ligne de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds, dux pouces et su tirgnes de largeur à l'arrière ; et le terrain No Huit, viugt neuf pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur, entre lignes de façade en une profondeur, entre lignes de oeat cin-2º Quatre antres serrains estués dans le mêms ulatrict dans le carré No 236, b rués

de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds, quatre pouces et aix lignes de largeur à l'arrière; et le terrain No Huit, viugt neuf pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur, entre lignes paral·lèce de coent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes; les lignes de l'arrière de chacun des quatre terrains se retcutrant.

3- Et dix sept terrains situés dans le même district, carré borné par les rues Bourgogne, hempart, Kentucky et Maihide et désignée par les Nos de un a dix sept, les deux inclusivement eur le plan lithographique annexé à un acte de vente a Geo. Tognoni, exècuté tardevant iedit notsire Castell, le 24 avril 1882. Les terrains de un a cinq ont chacun trente pieds de façade rue Hourgogne, et les terrains Nos de un a quatre unt chacun cent aix pieds aix pouces et trois ligues de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No un forme le coin des rues Bourgogne et Kentucky, et le terrain No cinq a cent cinquante nonf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No six a vingt six pieds deux pouces et quatre lignes de façade rue Beurgogne; trente pieds huit pouces et acpt lignes de largeur à l'arrière sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur aur la ligne du tevrain numéro cinq et cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une signe de profondeur sur la ligne de profondeur sur la profondeur sur la ligae du côt du terrain No Huit; et vingt deux pieds, buit pouces et sopt lignes de largeur a l'arrière. Le terrain No Huit a vingt six pieds, quatre pouces de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos Neuf a Treize ont chacun vingt six pieds, quatre lignes de façade rue des Remparts, sur les profondeurs suivantes: Le terrain No Neuf a une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et les terrains de Dix à Treize, inclu a vement, ont chacun une profondeur de cent six pieds, six pouces et trois lignes, entre lignes parailèles. Le terrain No treize forme le com des rues Bempart et Kentucky: et les terrains parailèlee. Le terrain No treize forme le com des rues Rempart et Kentucky: et les terrains de quatorze à dix sept ont chacun vingt six tieds huit pouces de façade rue Kentucky ut les proton eurs auvantes: Les terrains Nos quatorze à quinze out chacun une profondeur de cent cinq i leds quatre pouces; et les terrains Nos seize et dix sept ont chacun une profondeur de cent vingt pieds, le tout entre lizae paraillelee.

irofonded de cent vingt pious, le sous embe ignes paralleles.
Baisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMUkka Y.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orisans.
Walter L. Glesson et Robert Legier, avo-15 mai- 15 22 29-juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de menbles de maison assortio eto, ausei un piano. Susan Waterman, veuve de James McCracken

vs Charles H. Gravois. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA parosse d'Oriéans, Mo 85.673—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la perosse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessu instulés, je procéderai à la vente à l'enhère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUN-DI, 25 ms 1 1968, à 10:30 h ures a. m., de la propriété ci-après désrite. à savoir:

Dans mon en repôt, rue 8te Anne, entre les rues Boyale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison, effeta mobiliers, choses diverses, etc., sulvant l'inventairé enregistré, . A desi un

Sami dana l'affaire ci-deseus. Conditions—Compliant surles lieux.

H. B. McMURRAY.

Sherif Civil de la parotese d'Orléans
Henry Mooney, avocat pour la demande-

15 mai-15 19 25 ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété améliorée et de valeur du Becond District, Portant les Numéros municipaux 124 et 126 rne N. Cortez, entre les rues Canal et Douane.

Alphonse D. Denis vs Joseph Dugué.

Alphonse D. Denis vs Joseph Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

paroises d'Orléans - No 85, 841 — En vertu
d'un writ de saisie et vente à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à rendre à l'enchére
publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues
Union et Gravier, dans le Premier District
de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1908, à
midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot et une purtion de terre avec
toutes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent, et tous les droits, veics, privilèges
et dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Second District de la ville de la
Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 504, borné nues aans le Second District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Itet No 504. borné par les rues Cortes, Canal, Télémachus et Donane, lequel dit lot de terre est désigné par le No Douze et commence à une distance de cant quaire vingt t'else pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et meaure trente pieds de face à la rue Cortez, et meaure trente pieds de face à la rue Cortez. en: une posondeur de cent vingt trois pieds et deux pouces, entre lignes parallèles; et ladite portion de terre sue-mer tleanée est prise de la partie du fond du lot. No Se ze et mesure trente pieds sur la ligne du sond du lot. No Douze et trente pieds sur la ligne du lot No Douze et trente piede sur la ligue du côté opposé sur quinze piede, quatre nonces et quatre ignes de profondeur; le tout conformément a un croquis fait par Edgar Pillé, député voyer de ville, daté le 13 soût 1897, annexé à un soite passé pardevant J. M. Queyrouze, notaire, daté le 25 soût 1897.

Salai dans l'affaire et-dessus.

Conditions—Comptant eur lee lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civit de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pou le demandeur

1mai-1 8 15 22 29-juin 4

Succession de Jacob Jones. COUR CIVILE DE BISTRIOT POUR LA parcisse d'Oriéans — No 85,787—Division A—Avis est par le précent donné sur vision A — Avis est par le présent donné sux aréanciers de cette auccession et à toutes sutres personnes intéressées d'avoir à dédaire, dans les dix jeurs qui sulvront la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour sequelles le compte finai présenté par Mary Crosley, veuve de Jacob Jones, administratribe de cette succession, ne seraient pas appenuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit sempte. Par ordre de la Peur. THOMAS CONNELL, Greffier.—

E. A. Parsena svocat.

21 mai—21 25 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

TENTES PARLESHERIE ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du contenu et installations, etc

Sur les lieux No 1021 rue Iberville. Mme Bertha Flynn vs Joseph N. Mosby. Mme Bertha Fiynn vs Joseph N Mosby.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la

parciase d'Orisans - No 85 888 - £a

verts d'un weit de tier facuse a ruoi
adressé par l'Honorable Cour Civile de
District pour la parc see d'Orisan

dans l'atfaire si-dessus intitulés, et jar

consentement des parties, je procédera. A

vendre à l'enchére rublious, enr les lieux;

après désignés, le MARDI. 2 juin 1908 a

10:30 herres A. M. a propriété ci-après cé

mrita à as-oir-

crite, à savoir—
rur les lieux No 1021 rue Itervi.ie, (rad de chaussée)

I l'oomptoir de buvette et étagères à l'ar rière et mais lations de buvette, whish vine, liqueurs, cigares cigarettes, tabuc me bl e, pendule, éventail électrique, verrerie nce, divers, etc., d'après l'inventaire e

fal-noe, divers, etc., d'après i inventaire e registré.
Un Plano
11. Le terme du bail non expiré des lieu.
No 1021 rue l'herville, ledit bail expirant.
30 sep embre 1908 et le loyer étant de \$50 par muis, payable meneuellement d'avance et en cas que ledit bail ne soit pas vendu. eten cas que l'ait uni ne soit pas vendu.

sera c'fert en vente

III. Le droit d'occupation de dite lieux
Na 1021 rus l'he rville de la date de la vente
jusqu'an 30 septembre 1908.

Baisi dans l'affaire ol-dessus

Conditions — Comptant our les lieux.

R. B. MoMURRAY,

Short Civil de la Parolace d'Orleans Fred C. Marz, avocat pour la demanderesse 21 mai - 21 22 28 - juin 2

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ASSONCE JUDICIAIRE. Cottage double et Terrains pour

Bien situés dans le Troisième District. Succession de Mme Catherine Clancy, épouse défunte de Frank B. Thriffiley.

défunte de Frank B. Thriffiley.

No 59.911— Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéans.

DAR KERNAGHAN, CORDILL & PABLE KERSON—W. A. Kernaghan. encanteur. Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 juin 1908 à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 avril 1908 de l'Hon. T. C. W. Ellis, inge de la susdite Cour, Division A. dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-sprès décrite à savoir:

Faffaire ci-desaus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1º Le cottage double en bois à un étage.
Nos 501 et 503 rue Mandeville, coin de la rue Decatur, contenant quatre chambres de cha-que côté. Le lot de terre est aimé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Baparne, De-catur et Chartres, mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville par 63 pieds de profon-deur et façade sur la rue Decatur.

2º Le cottage double en bois à un étage. Nos 505 et 507 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est sitaé dans le même district et ilet et contigu a la propriété ci-desaus décrite,

terre est sitae gans le meme district et les et contigu a la propriété ci-dessus décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville aur 63 pieds de profondeur.

3º Le cottage double en bo's à un étage Nos 509 et 511, rue Mandeville, constenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilet et cottentien a la propriété denviemement dé.

terre est situé dave le même district et ilst et est contigu a la propriété deuxièmement décrité, mesurant 32 piede de face à la rue Mandeville sur 63 piede de profondeur.

4° Le cottage acuble en bois à un étage Nos 513 et 515 rue Mandeville, courenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et tiet et est contigu à la propriété ci dessus troisièmement décrite, mesurant 32 piede de face à la rue Mandeville sur 63 piede de prefondeur.

Toutes les meeures et dessus sont plus ou moins.

5º Le cottage double en bois à un étage et manasrde. Nos 2453 et 2455 rue Bourgogne, contenant quatre chambres de chaque côté Le contenant quatre chambres de chaque côté Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilst borné par les rues Bourgegne. Bempart. Espagne et St. Roch. désigné par le No 26, mesurant 37 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur la rue Bourgogne par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Bonrgogne par 127 pieda 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

6º Le cottage double en bois à un étage. Nos 2608 et 2610 rue Dauphine, contenant à chambres de chaque cêté. Le lot de terre est atiué dans le Troisième District de cette ville, dans l'1 et borné par les rues Dauphine, Revalle, Lafsyette et Port, désigné comme lot No vingt de l'ilet No cinq sur un plan dressé par L. H. Pillé, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1845, et déposé en l'étude de Jules Mossy, et d'après lequel plan ledit lot meurre en mesure américaine 29 pieda, de face à la rue Dauphine aur 100 pieda, de profondeur entre lignes parallèles.

7º La bâtisse en bois à un étage, deux étages en bois dans le fond Nos 711. 713 et 715 rue Marigny. Le terrain est composé de deux lots, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny. Mandeville, Royale et Dauphine mesurant en mesure américaine, 66 pieds 5 pouces de face à la rue Marigny sur une profondeur de 64 pieds, 10 pouces et 2 lignes aur la ligne de côté la plus près de la rue Royale, lequei point de ladite portion de terre se retrecit, de 29 pieds sur une ligne courant parallèlemant avec la rue Marigny et de la li y a une deuxième profondeur de 62 pieds, 5 pouces et 10 lignes, et 127 pieds 4 pouces de profondeur aux le côté le plus près de la rue Dauphine, et 37 pieds 5 pouces de largeur dans le fond.

Toutes les propriétés ci-dessus sont dans un

lans le fond.

Tontes les propriétés ci-dessus sont dans un

dans le fond.

Toutes les propriétés ci-deasus sont dans un bon voisinage sur et près des lignes de chars. Pour un placement etr et productif cela doit attiré l'attention du placeur prudent.

So Quatre certains lots de terre avec tous les droits, voies et privilèges le dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisème District de cette ville, dans l'illet borné par les rues Congrès. Indépendance, Girod (maintenant Villeré) et Kobertson, désignés comme lots Nos 9, 10, 11 et 12 sor un plan dressé par J. Pillé, soût 1836, déposé en l'étude de J. Cuvillier, les dits lots sont contigns, et mesurent chacun trente trois pieds de face sur la rue Congrès sur quatre vingt dix huit pleds neuf pouces et quatre lignes de profondeur. Un des dits lots ferme l'encel. goure des rues Congrès au quatre l'encel. goure des rues Congrès au s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'a quéreur, et la balance s'il y en a. en un crédit d'un, deux et trus ans, en billets de l'acquéreur garantie par hypothè-avec ilen de vendeur et privilège sur la propriéte et portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication insqu'au paiement; les loyers devant appartenir à l'soquéreur de la date de la signature de l'acte de vente. Les ac es de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Rebert Legier, notaire, et devant contenir toutes les clausec unuelles et cout umfères de sécurité; l'acquéreur devant assumer et payer àu cessus du prix de l'aditiotion les taxes pour l'année 1908. out imperes de securite; i soquereur devant assumer et payer au deseus du prix de l'adiudication les taxas pour l'année 1908, dis pour cent-semptant du prix d'achat sera requis de l'acquereur au moment de la vente. K Legier, W. L. Gleason, avocats. 3 mai - 3 10 17 24 31—ju n 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division B—No 85,849—In Re Rufus C. Bush demaudant un répit.—Ordre—Considérant la pétition précitée, et les tableaux des soifs et passifs dument vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification sux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion desdits oréanciers du di Rufus C. Bush soit convoquée et tenne, d'après la loi, pardevant Artnur B. Lespeld, notaire, de la Nouvelle-Orléaus, en son burseu. No 40 Bâtiese Cora, coin de la rue Commune et l'allèe des Variétes, en cetts ville, le 26 mai A. D., 1908, à 11 heures, pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Ru us C. Bush, pour un répit de douse, dix-huit et vingt quatre mois, de la date de ladite réunicu.

Il est en outre ordonné que Meyer S Dreifus, avocat, soit nommé pour représenter les caractiers abants at que dans l'inter Il est en outre ordonne que sayet de la fina avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété dudit Rufas C. Bush soient suspendues.

Houvelle Orléans, 16 avril 1908.

Signé: FRED D EING, Juge.

FRED D KING, Ju.
Fred D KING, Ju.
Pour copie conforme:
J. Mr. OORMICK. Député Greffier.
E. H. McCaleb Jr., avocat.
24 avril... 24...mai 1 8 15 28

-DE I

relle-Orléans.

TIDIENNE, HEBDOMADAIRE,

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

- Un An | \$2.05 - - 6 Mois \ Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

Un An

Pour le Mexique, le \$15.15 - - Un An

ÉDITION

Cette éditi

édition quotidie doivent s'adras

NOS AGENTS PE

gar, port combris

NCHE.

dans notre n's y abones

REMISES PAR

nds